AVIS RELANCE PUBLIC D'APPEL A LA MANIFESTATION D'INTERET : Nº 002/IADH/2026 POUR LA SELECTION DES FOURNISSEURS POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DES IMPRESSIONS DIVERSES

Initiative d'Appui au Développement Humain Durable « IADH » en sigle est association sans but lucratif qui a été créée sous régime du décret-loi no 1/11 du 18 avril 1992, agréée sous l'ordonnance ministériel no 530/476 du 13/04/2009.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de ces projets, l'IADH lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement des maisons capables de réaliser des travaux d'impressions et de multiplication des divers outils de travail pour une période d'une année. Cet appel d'offre peut être téléchargé sur le site internet de l'IADH (www.iadh.bi).

Article 1 : Objet de l'appel d'offres

Le présent appel d'offres a pour objet la sélection d'un ou plusieurs fournisseurs jugés capables de faire des travaux d'impression et multiplication des divers outils de travail.

Article2. Conditions de participation

La participation est ouverte à toute personne morale légalement constituée, spécialisée dans la multiplication et impression des outils disposant des capacités techniques, financières et administratives requises. Ainsi, Les soumissionnaires devront démontrer leur capacité technique en fournissant les procès-verbaux de réception et/ou les bordereaux d'expédition des services similaires exécutés au cours des deux dernières années ainsi qu'une adresse physique de imprimerie pouvant être visité.

Article 3. Des documents administratifs

Le soumissionnaire doit, en plus des attestations prouvant ses capacités techniques. Il doit également fournir les documents suivants :

- ✓ Une copie du registre de commerce ;
- ✓ Le certificat identification Fiscale (NIF);
- ✓ Une attestation de non redevabilité délivrée par l'OBR en cours de validité au jour fixé de délai limite pour le dépôt des offres;
- ✓ Attestation de capacité financière (fonds propres ou disposer d'une ligne de crédit) délivrée par une banque ou institution financière agréée au Burundi.
- ✓ Adresse physique de imprimerie pouvant être visitée

Article 4. De la validité des prix présentés

Les prix proposés lors de la soumission du présent appel à manifestation d'intérêt devront rester inchangés (valables) pendant au moins six mois à compter à partir de la date d'attribution du présent marché aux soumissionnaires gagnants.

Article : 5 Le détail des services sur différents types de papiers est détaillé dans le tableau suivant :

Type de papier	**Services demandés**	**Prix unitaire toute taxe comprise**

A6	Photocopie noir/blanc	
	Impression noir/blanc	
	Photocopie en couleur	
	Impression en couleur simple	
	Impression en full color	
A5	Photocopie noir/blanc	
	Impression noir/blanc	
	Photocopie en couleur	
	Impression en couleur simple	
	Impression en full color	
A4	Photocopie noir/blanc	
	Impression noir/blanc	
	Photocopie en couleur	
	Impression en couleur simple	
	Impression en full color	
A3	Photocopie noir/blanc	
	Impression noir/blanc	
	Photocopie en couleur	
	Impression en couleur simple	
	Impression en full color	
A2	Photocopie noir/blanc	
	Impression noir/blanc	
	Photocopie en couleur	
	Impression en couleur simple	
	Impression en full color	

Article 6. Description des services attendus :

Le fournisseur, après la production des outils imprimés, sera tenu d'assurer les étapes suivantes :

1) **Assemblage et Agrafage** : Chaque outil imprimé devra être assemblé et agrafé conformément aux spécifications fournies dans la commande.

2) **Emballage** : Les outils imprimés doivent être empaquetés suivant les directives spécifiques établies avant la commande, afin de garantir leur protection et leur distribution optimale.

3) **Livraison des outils** : Les outils multipliés doivent être livrés au bureau de l'IADH sis à Bujumbura mairie, commune Mukaza, Rohero 2, Avenue KUNKIKO no 11 dans les heures de travail.

Article 7. De la durée de soumission

Les offres sous plis fermés seront déposées au secrétariat de l'IADH sis à Rohero 2, avenue Kunkiko N°11, tous les jours ouvrables de 8h à 17h à partir du 20/05/2026 jusqu'à 26/05/2026 à 17h00. Pour de plus amples informations, veuillez contacter au secrétariat de l'IADH au numéro +257 22 27 94 41.

Fait à Bujumbura, le 20/05/2026

La Direction